

Formation ANNULEE



## Posture d'employeur – favoriser la communication et la coopération

06/02 et 03/04 – Centre Var

### Objectifs de la formation :

Communiquer pour favoriser la confiance mutuelle, la coopération et l'implication  
Exercer une autorité professionnelle en favorisant la responsabilisation de chacun

**Public visé :** Agriculteurs-trices du Var et des départements limitrophes.

**Pré-requis :** Pas de pré-requis

**Coût de la formation :** 700 € pour 14h de formation

Pour les cotisants VIVEA : prise en charge totale de la formation par VIVEA, dans la limite du plafond de 2250 €/an/contributeur

Pour les salariés : prise en charge possible par l'OPCO.

Retrouvez les [conditions générales d'utilisation et le règlement intérieur sur notre site](https://www.agriculturepaysanne.org/Se-former-1403)  
<https://www.agriculturepaysanne.org/Se-former-1403>

**Durée et modalités de la formation :** 2 jours (14 heures) / 9h-17h – 7 stagiaires mini, 12 stagiaires maxi / Repas à apporter

Une attestation de formation sera délivrée à chaque stagiaire suite à la formation.

<<Programme détaillé au dos >>

ARDEAR PACA  
15 avenue Pierre Grand  
84953 CAVAILLON CEDEX  
mail : ardear-paca@orange.fr

Renseignements et  
inscription :  
Oriane Mertz  
07 77 83 07 44  
oriane.mertz@ardearpaca.org

N° SIRET : 509 252 490 00032  
N° Organisme de Formation : 93840372284



# Posture d'employeur – favoriser la communication et la coopération

06/02 et 03/04 – Centre Var

## Programme de la formation :

**Intervenant :** Guillaume Tixier, formateur en compétences relationnelles à l'IFMAN Méditerranée

### JOURNEE 1

**Objectif :** Clarifier les postures, identifier les obstacles, acquérir les outils de régulation relationnelle et d'organisation collective

Tour de table des attentes

Etude de cas à partir de situations-problèmes des stagiaires

La communication, les processus émotionnels et la régulation des relations

La communication non violente, la négociation raisonnée et sans perdant

La coopération : posture, concepts et outils

Les règles de fonctionnement dans un collectif

### JOURNEE 2

**Objectif :** acquérir les outils d'aide au recadrage et améliorer sa posture d'employeur

Retour sur la mise en pratique entre les 2 jours

Modalités de cadrage pour favoriser la responsabilisation

Selon les attentes, un thème au choix entre : la posture d'autorité, la confiance dans les relations ou le processus de motivation

Bilan de la formation

## Modalités pédagogiques :

Etude de cas, mise en situation, apports théoriques, en salle de formation, supports pédagogiques distribués aux stagiaires

## Modalités d'évaluation :

Une autoévaluation sera réalisée en fin de formation.

**Indicateur de résultat :** 87 % de satisfaction sur les formations de 2021.

## Renseignements et inscriptions :

Oriane Mertz, coordinatrice de formation à l'ARDEAR PACA  
07 77 83 07 44

[Oriane.mertz@ardearpaca.org](mailto:Oriane.mertz@ardearpaca.org)

**Inscription jusqu'au 28 janvier.**

## Accès aux personnes en

**situation de handicap :** Nous contacter en amont de la formation pour prévoir des adaptations.



### CREDIT D'IMPOT A LA FORMATION

Tout chef d'entreprise au régime du bénéfice réel peut bénéficier d'un crédit d'impôt lorsqu'il va en formation. Celui-ci est calculé sur la base du SMIC horaire dans la limite de 40 heures par an.

Plus de renseignements : [www.vivea.fr](http://www.vivea.fr)

### ETRE REMPLACE POUR PARTIR EN FORMATION

Afin de vous permettre de vous faire remplacer pendant que vous êtes en formation, certains départements/régions, ont signé des conventions entre VIVEA et le service de remplacement pour réduire le coût de ce service.

Plus de renseignements :  
[www.servicederemplacement.fr](http://www.servicederemplacement.fr)